

BLEU-BLANC-CŒUR



Année de création	2020
Acteurs à l'origine	Éleveurs laitiers et entreprise de la nutrition animale
Type de démarche	Certification portée par Association loi 1901 Bleu-Blanc-Coeur
Filières	Essentiellement filières d'élevage https://produits.bleu-blanc-coeur.org/types-de-produits
Nombre d'agriculteurs	Près de 8 000 agriculteurs en 2019
Type de cahier des charges	38 cahiers, dits des « ressources », qui s'appliquent à l'ensemble des acteurs d'une filière Disponibles publiquement sur le site internet : https://bleu-blanc-coeur.org/a-propos/nos-cahiers-des-ressources/liste-des-cahiers-des-charges/
Mode de contrôle	Audits internes et externes
Filières étudiées pour la présente analyse	Filière laitière et filière Porcs et poulets
Entretiens effectués avec porteurs de la démarche	Entretiens avec les porteurs de la démarche

1. Introduction

Bleu-Blanc-Coeur s'est historiquement construit à partir de constats d'éleveurs laitiers et d'une entreprise de la nutrition animale, confirmés par des travaux de recherche. Ces constats faisaient le lien entre la qualité et l'équilibre de la nutrition des vaches laitières lorsqu'elle repose sur une diversité de végétaux (herbe, lin, luzerne, etc.) et la « densité nutritionnelle » du lait, en particulier sa teneur en oméga 3, antioxydants, vitamines, oligoéléments, etc. Après plusieurs années d'expérimentation entre l'entreprise de nutrition animale et un groupe d'éleveurs, l'association Bleu-Blanc-Cœur a vu le jour en 2000.

Bleu-Blanc-Cœur est une certification portée par l'association Loi 1901 de même nom¹. L'association a une gouvernance plurielle regroupant la diversité des acteurs impliqués dans la démarche. Elle est structurée en 8 collèges d'acteurs (les agriculteurs de la production végétale, production animale, production fermière, les acteurs de la nutrition animale, les transformateurs, les distributeurs, des associations et collectifs de consommateurs et des interprofessions), 4 communautés (les professionnels de la Santé, les éleveurs engagés, les consommateurs individuels, les métiers de bouche) et un comité scientifique impliquant l'INRAE, des chercheurs d'autres instituts publics (CNRS, INSERM), des instituts techniques (IDELE), des chercheurs du privé, de groupements professions médicales. Le comité scientifique propose et discute les évolutions des cahiers des charges et oriente les fonds financiers consacrés à la recherche, qui analyse notamment l'impact sur la santé humaine et animale.

Bleu-Blanc-Cœur est partenaire du Programme national nutrition santé (PNNS) avec lequel elle a signé une charte d'engagement volontaire de progrès nutritionnel² qui l'engage sur des améliorations nutritionnelles qualitatives, en particulier sur la teneur en oméga 3, mais également sur des volumes significatifs de produits concernés par ces améliorations. L'enjeu est de donner un large accès à des produits de haute qualité nutritionnelle.

Actuellement, une grande gamme de produits portent la certification Bleu-Blanc-Coeur : des produits laitiers (à partir de lait de vaches, chèvres et brebis), des viandes (bœuf, volailles, porcs, agneaux, lapins), des poissons, des produits céréaliers. Les volumes labellisés sont significatifs et en augmentation : la production de lait labellisé représente 2% de la production de lait de vache nationale, et 5,4% du marché du lait de consommation et des yaourts et desserts lactés. La production de porc Bleu-Blanc-Cœur représente 9,2% de la production française et celle de poulets 3%. Le chiffre d'affaires des produits certifiés Bleu-Blanc-Cœur atteint 2 milliards d'euros (Rapports d'activité 2020 Bleu-Blanc-Cœur).

L'association promeut la démarche auprès des pouvoirs publics, des citoyens, de la restauration collective, des agriculteurs, etc. A ce titre, elle organise chaque année un congrès national « One Health » et en région des rencontres et des échanges réguliers pour faciliter le dialogue entre les acteurs de filières certifiées, les acteurs de la santé (médecin, nutrition) et de la restauration. L'équipe de l'association appuie l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre de la démarche, les éleveurs reçoivent également les conseils et le suivi des entreprises de nutrition animale certifiées Bleu-Blanc-Cœur. Enfin l'association s'investit auprès des collectivités territoriales dans la construction des plans climat air énergie de territoire (Pcaet) et des projets alimentaires territoriaux (Pat). Elle construit également des projets d'agroforesterie et de valorisation des tonnes de CO₂eq évitées avec des partenaires comme Pur Project.

¹Bleu-Blanc-Cœur est aujourd'hui détentrice de la marque « Bleu-Blanc-Cœur », historiquement déposée par l'entreprise de nutrition animale, Valorex. Cette dernière a concédé tous les droits à l'association Bleu-Blanc-Cœur.

² qui constitue une « validation par les pouvoirs publics d'engagements volontaires pris par une entreprise du champ alimentaire portant principalement sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle de produits alimentaires qu'elle met sur le marché. » ([Les chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel - Ministère des Solidarités et de la Santé \(solidarites-sante.gouv.fr\)](https://solidarites-sante.gouv.fr/les-chartes-d-engagements-volontaires-de-progres-nutritionnel))

2. Cahier des charges et certification

L'association a défini 38 cahiers, dits des « ressources », qui s'appliquent à l'ensemble des acteurs d'une filière depuis les acteurs des filières sources des aliments animaux comme le lin extrudé (producteurs de semences, de graines, organismes stockeurs, transformateurs) et la luzerne ; en passant par les acteurs de la nutrition animale ; les producteurs agricoles jusqu'aux transformateurs agroalimentaires. Ils sont accessibles au public sur le site de l'association ([Liste des cahiers des charges Bleu-Blanc-Coeur](#)).

Tous les cahiers des charges ont été revus en 2019 et contiennent aujourd'hui une déclaration commune, qui reprend les principes d'intervention, et une partie technique spécifique. L'originalité de l'approche de Bleu-Blanc-Cœur est de combiner des obligations de moyens spécifiques à chaque filière et des obligations de résultats communs. Pour les éleveurs, les obligations de moyens sont des critères d'alimentation animale propres à chaque cahier des charges avec un principe de diversité d'aliments, d'intégration d'oléagineux (notamment lin) et de protéagineux, des interdictions de certains aliments comme l'huile de palme et ses dérivés, le soja d'import pour les vaches laitières et la réduction du soja d'import pour les porcs et poulet (son interdiction étant programmée respectivement en 2022 et 2023 ; etc.). Plus récemment, ont été ajoutées des obligations de déclaration des pratiques mises en œuvre en matière de bien-être animal. Pour les producteurs de graines de lin, les obligations de moyens concernent par exemple des variétés et des itinéraires techniques raisonnés, etc. Pour les transformateurs, elles incluent une obligation de déclaration des recettes qui doivent être validées par l'association, des listes d'additifs interdits, et un engagement à réduire les apports de sucre et de sels, etc.

Les obligations de résultat à atteindre par chaque produit portent sur la teneur en acide gras. Pour les produits finis ils se traduisent par 4 ratios clés pour les produits finis : (1) ratio oméga 6/oméga 3, (2) un ratio acides gras saturés /oméga 3 ; (3) un ratio LA/ALA ; et une teneur en oméga 3 garantie. Depuis cette année, s'y ajoutent des contrôles sur les produits finis pour garantir l'absence de résidus de pesticides, d'antibiotiques et d'OGM et un travail sur le calcul d'indices de densité nutritionnelle.

3. Théorie du changement simplifiée

La théorie du changement de la démarche est décrite de manière explicite dans la déclaration commune du cahier des ressources. Historiquement la démarche soutient « une agriculture à vocation santé », dont l'intention est « d'améliorer et restaurer la densité nutritionnelle » (la teneur en oméga 3, antioxydants, vitamines, oligoéléments, etc.) des produits alimentaires et limiter les maladies dites « de civilisation » (obésité, cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, dépression, etc.) générées par l'alimentation issue d'une agriculture de masse. Progressivement, l'intention de la démarche s'est élargie à favoriser des modes de production dans les filières agroalimentaires qui visent à la fois la santé des hommes, mais également celles des animaux et de la terre.

Dans les filières animales, le cœur de la démarche est de modifier l'alimentation animale en la basant sur des aliments consommés naturellement par les animaux, diversifiés (légumineuses, oléagineuses notamment lins, céréales et herbes pour les herbivores), et équilibrés. Des règles sont établies pour favoriser les aliments produits localement. Ces règles doivent engendrer la création de marchés pour des cultures qui disparaissent des rotations agricoles (lin, protéagineux, luzerne, et variétés d'herbe). La création d'une demande pour ces cultures favorise alors leur réapparition dans nos paysages et la diversification et allongement des rotations agricoles, d'introduire des couverts en hiver, ce qui contribue à des sols sains. Ceci favorise également l'émergence ou le maintien d'ateliers de transformation de ces cultures dans les régions, qui génèrent de nouvelles activités pour les territoires ruraux.

Au niveau des élevages, le travail sur la nutrition animale a des impacts démontrés par une littérature scientifique fournie sur la meilleure santé des animaux, mais a également des effets sur la réduction des gaz à effet de serre. Pour les élevages laitiers, Bleu-Blanc-Cœur a établi une méthode, validée par le ministère de l'Environnement (Label Bas Carbone) et les Nations Unies, pour suivre les réductions d'émission de méthane à partir du profil lipidique du lait et de les lier à un système de rémunération (Ecométhane). Pour les monogastriques ce sont les mesures de l'Ademe (Agribalyse) qui attestent de résultats significatifs. Bleu-Blanc-Cœur a également établi un Label Bas Carbone pour la production des légumineuses. L'ademe chiffre les réductions d'émissions de gaz à effet de serre à -20% de CO₂eq par kg de produit vif sortie de ferme par rapport à une production conventionnelle, à -24% pour les poulets et de -4% pour les porcs selon les résultats de l'Ademe.

Au niveau des transformateurs, la démarche permet de produire des aliments limitant les apports de sucre, de sels et les additifs qui rétablissent une « densité nutritionnelle » conforme aux besoins physiologiques et ont des effets démontrés par une importante littérature scientifique sur la santé humaine. Bleu-Blanc-Cœur a financé des études cliniques pour garantir les effets sur la santé d'une alimentation à base de produits Bleu-Blanc-Cœur.

Enfin la démarche s'engage à travailler sur la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs des filières, permettant aux producteurs agriculteurs de vivre de leur activité en s'engageant à ce que les surcoûts de production engendrés par le respect des cahiers des charges Bleu-Blanc-Cœur ne dépassent pas 5%. Par ailleurs pour favoriser la transparence, les acheteurs doivent présenter de manière transparente aux producteurs la « prime » payée au titre de Bleu-Blanc-Cœur.

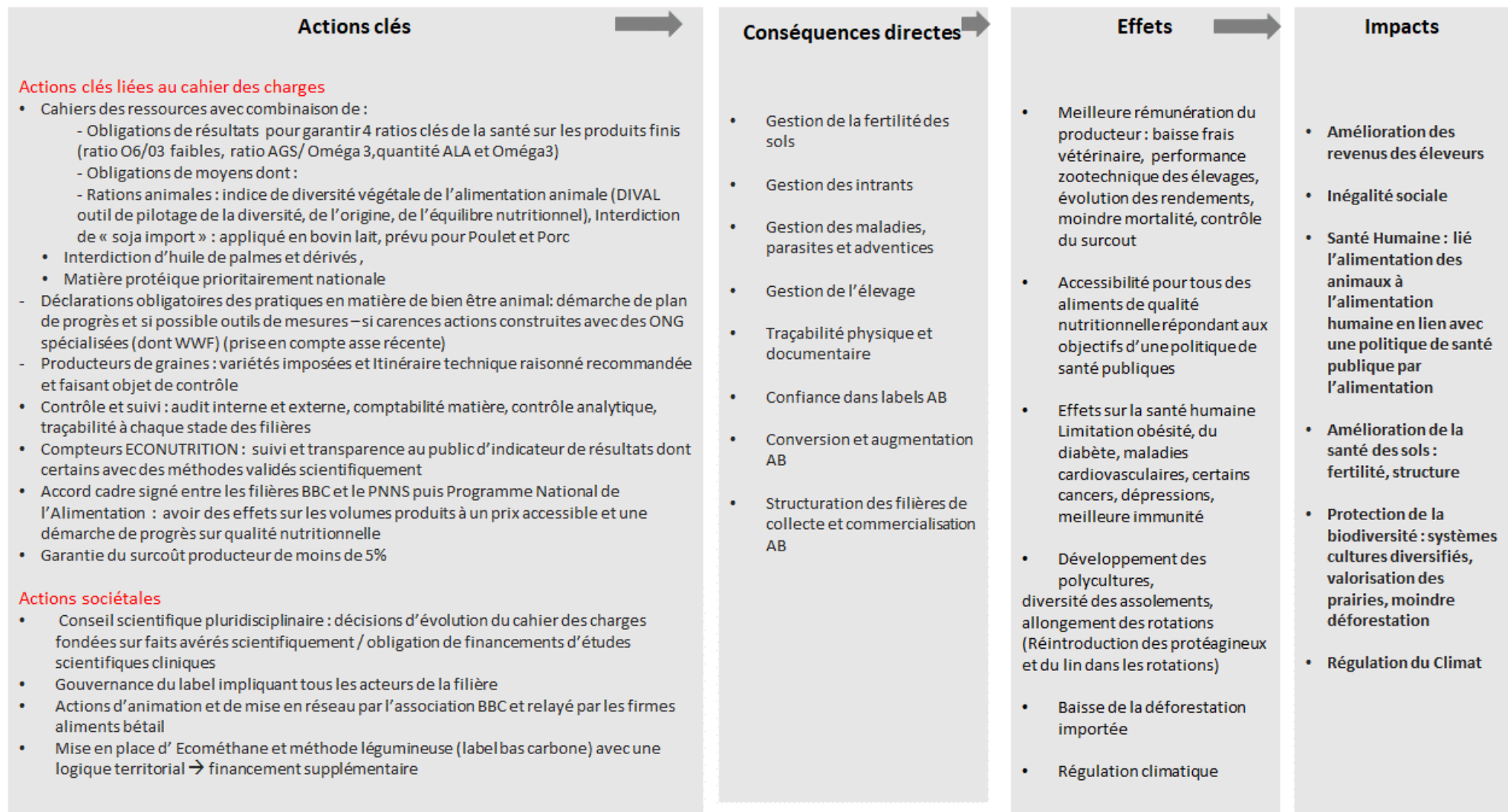


Figure 1. Version synthétique de la théorie du changement simplifiée de la démarche "Bleu-Blanc-Cœur".
Source : BASIC, 2021

4. Résultats

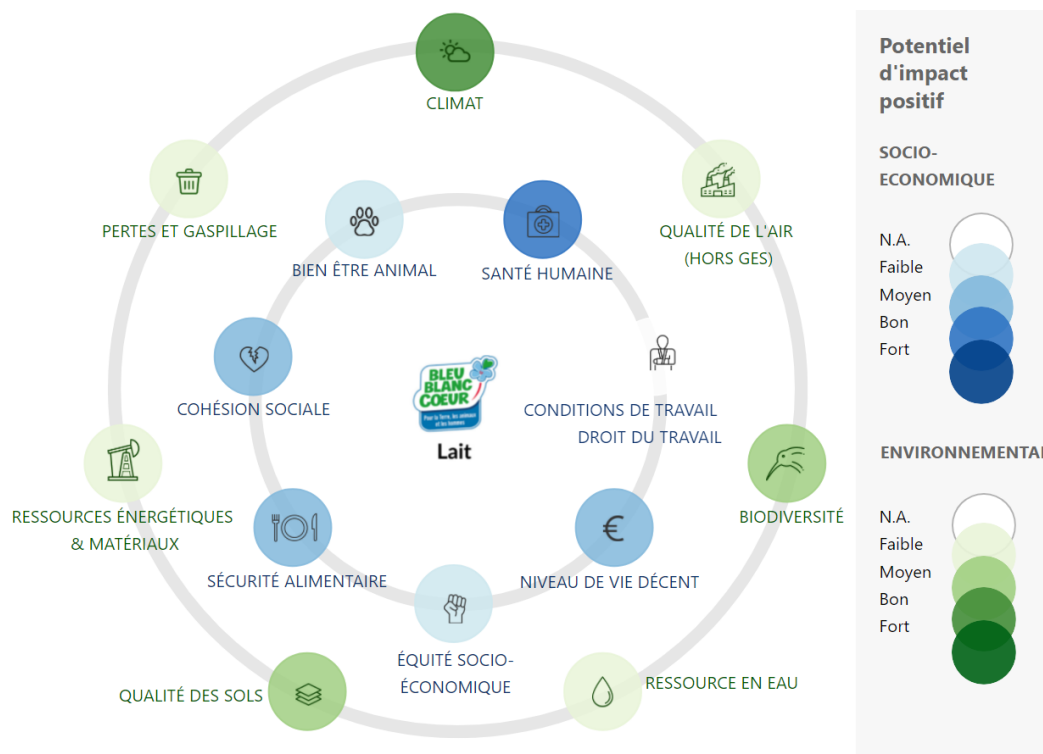


Figure 2. Vision schématique du potentiel d'impact du label Bleu-Blanc-Cœur – filière laitière. Source : BASIC, 2021

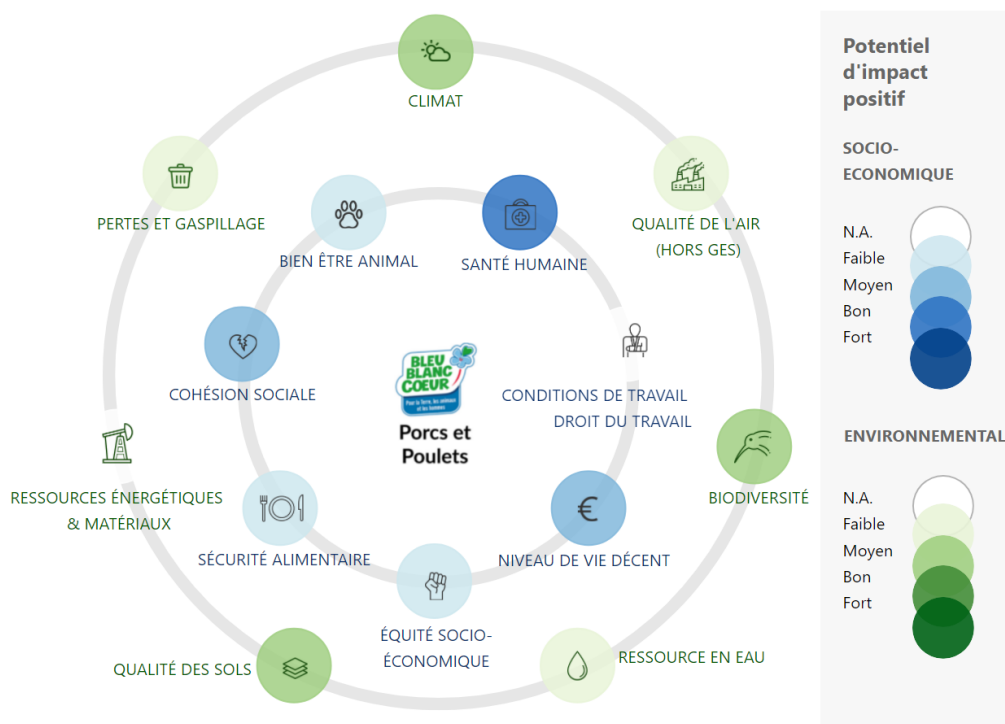


Figure 3. Vision schématique du potentiel d'impact du label Bleu-Blanc-Cœur – filière Porcs et poulets. Source : BASIC 2021

Le potentiel d'impact de la démarche Bleu-Blanc-Cœur est assez large et concerne les 14 dimensions du développement durable, se rapprochant sur ce point de démarche plus systémique et s'en distinguant par un potentiel d'impact plus modéré.

En matière d'environnement, le potentiel d'impact le plus net concerne trois dimensions. La première est le climat, avec des effets avérés sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre engendrées par une meilleure alimentation des animaux, la réintroduction des légumineuses, les choix de privilégier des approvisionnements nationaux des aliments animaux, qui n'est pas encore totalement appliquée pour le soja dans le cas de monogastrique. Ce dernier choix contribue également à un impact potentiel sur la qualité de l'air, qui dans l'ensemble reste faible. La seconde dimension d'impact potentiel significatif est la qualité des sols, liée aux effets vertueux sur les rotations agricoles et la diversité des cultures de la création d'une demande pour des cultures diversifiées (lin, protéagineux, mais également herbes, luzerne pour les herbivores). Ce mécanisme a également des effets potentiels sur la biodiversité, qui sont accrus par l'interdiction des produits issus de l'huile de palme et le travail sur la réduction pour atteindre d'ici deux ans l'interdiction de soja d'import qui limite la « déforestation importée ».

Sur les dimensions sociales, Bleu-Blanc-Cœur a un impact potentiel net (bon) en termes de santé humaine qui s'explique par les engagements de résultats garantis et contrôlés sur la qualité nutritionnelle (en particulier la teneur en oméga 3 et plus généralement le bon profil lipidique, les vitamines, l'interdiction d'additifs, etc.) et attestés par des travaux scientifiques réguliers, des études cliniques. Ils sont renforcés par le travail de communication et le partenariat avec des politiques nationales de santé publique.

La seconde dimension avec un potentiel d'impact significatif (moyen à faible) est la sécurité alimentaire. En effet, Bleu-Blanc-Cœur s'inscrit dans une politique de santé publique, et se traduit par un engagement de mise en marché de volumes significatifs de produits alimentaires Bleu-Blanc-Cœur accessibles financièrement (le différentiel de prix avec les produits conventionnels est modéré variant de 5 à 15%). Enfin la démarche s'appuyant sur une gouvernance plurielle favorise le dialogue entre les acteurs des filières agroalimentaires et s'engage sur des surcoûts limités pour les producteurs agricoles, ce qui explique le potentiel d'impact moyen sur la cohésion sociale et le niveau de vie décent. Le potentiel d'impact sur le bien-être animal est aujourd'hui lié au travail sur l'équilibre et la qualité de la nutrition des animaux.

5. Conclusion

Les résultats de l'analyse sont en cohérence avec les intentions de la démarche de favoriser la santé de la terre, des animaux et la santé humaine. Ils sont toutefois plus complets et significatifs dans le cas des bovins lait du fait des caractéristiques des systèmes de production herbivore qui ont facilité des engagements plus ambitieux, notamment l'interdiction complète du soja d'import. Dans les filières Porcs et des Poulets, des progrès importants seront réalisés lors de l'application complète de l'interdiction du soja d'import qui est prévue pour respectivement 2022 et 2023. Les impacts sur les dimensions sociales sont solides sur la santé et pâtissent d'un manque de suivi des résultats sur les revenus des producteurs agricoles et la répartition de la valeur ajoutée dans la filière. Le bien-être animal est une dimension sur lequel le label commence à travailler activement, les impacts seraient renforcés par la mise en œuvre de règles définies et contrôlées (et pas uniquement de démarches de plan progrès), notamment sur les conditions d'élevage, l'accès à l'extérieur, la maltraitance.

6. Bibliographie

- Marie-Benoit Magrini, F. Charrier, Michel. Duru, Trajectoire d'innovation dans les systèmes laitiers français : une analyse socio-technique de la démarche « Bleu-Blanc-Cœur » », 2014
- Marie-Benoit Magrini, Transition agroécologique et synergies entre filières du végétal et de l'animal : Une analyse de la niche d'innovation Bleu-Blanc-Coeur
- C. Corino, M. Musella, et J. Mourot, Influence of Extruded Linseed on Growth, Carcass Composition, and Meat Quality of Slaughtered Pigs at One Hundred Ten and One Hundred Sixty Kilograms of Liveweight, *Journal of Animal Science* 86, 2008
- Francine de Quelen, Gaele Boudry, Linseed oil in the maternal diet increases long chain-PUFA status of the foetus and the newborn during the suckling period in pigs, 2009.
- Michel Doreau, Ruminant physiology. Digestion, metabolism, and effects of nutrition on reproduction and welfare, 2009
- Cécile Desaldeleer, Stéphanie Ferret-Bernard, Francine de Quelen, Laurence Le Normand, Cécile Perrier, Gérard Savary, Véronique Romé, et al., Maternal 18:3n-3 Favors Piglet Intestinal Passage of LPS and Promotes Intestinal Anti-Inflammatory Response to This Bacterial Ligand ». *The Journal of Nutritional Biochemistry*, 2014
- Veronique Douard, Gaele Boudry, Linseed Oil in the Maternal Diet during Gestation and Lactation Modifies Fatty Acid Composition, Mucosal Architecture, and Mast Cell Regulation of the Ileal Barrier in Piglets, 2009.
- T. Meignan, A. Madouasse, F. Beaudreau, J.M. Ariza, C. Lechartier, et N. Bareille, Does Feeding Extruded Linseed to Dairy Cows Improve Reproductive Performance in Dairy Herds? An Observational Study, 2019
- U. Moallem, H. Lehrer, L. Livshits, et M. Zachut, The Effects of Omega-3 α -Linolenic Acid from Flaxseed Oil Supplemented to High-Yielding Dairy Cows on Production, Health, and Fertility, *Livestock Science*, 2020
- M. Musella, S. Cannata, R. Rossi, J. Mourot, P. Baldini, et C. Corino, Omega-3 polyunsaturated fatty acid from extruded linseed influences the fatty acid composition and sensory characteristics of dry-cured ham from heavy pigs, *Journal of Animal Science*, 2009
- Michel Duru, Trends in Agri-Food Choices for Health since the 1960s: The Case of Fatty Acids, 2019
- Michel Duru, M Benoit, C Donnars, J Ryschawy, et B Dumont, Quelle place pour l'élevage, les prairies et les produits animaux dans les transitions agricoles et alimentaires ?, 2017,
- Jean Marc Meynard, Freins et leviers à la diversification des cultures : étude au niveau des exploitations agricoles et des filières, 2013
- Envol Vert, La Forêt a la Chair de Poule, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Cahier des Ressources, Production et Transformation de Lait de Vache, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Cahier des Ressources, Production et Transformation de Poulet, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Cahier des Ressources, Production et Transformation de Porc, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Cahier des Ressources, Traiteurs, plats cuisinés et autres produits élaborés, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Cahier des charges Graines de lin, origine et variété (semenciers) - Organismes collecteurs & Producteurs - Transformation des graines de lin (Atelier de traitement) - Entreprise de nutrition animale, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Nos compteurs Eco-Nutrition, 2021 <https://bleu-blanc-coeur.org/a-propos/nos-compteurs-eco-nutrition/>
- Bleu-Blanc-Cœur, Label Bas Carbone, Méthode spécifique aux projets de réduction des émissions de méthane d'origine digestive par l'alimentation des bovins laitiers et Méthode spécifique aux projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'insertion de légumineuses dans les rotations agricoles, 2020
- Bleu-Blanc-Cœur, Liste des publications et des communications scientifiques
- Institut de l'Elevage, Charte des bonnes pratiques d'élevage, 2012